Image not found or type unknown

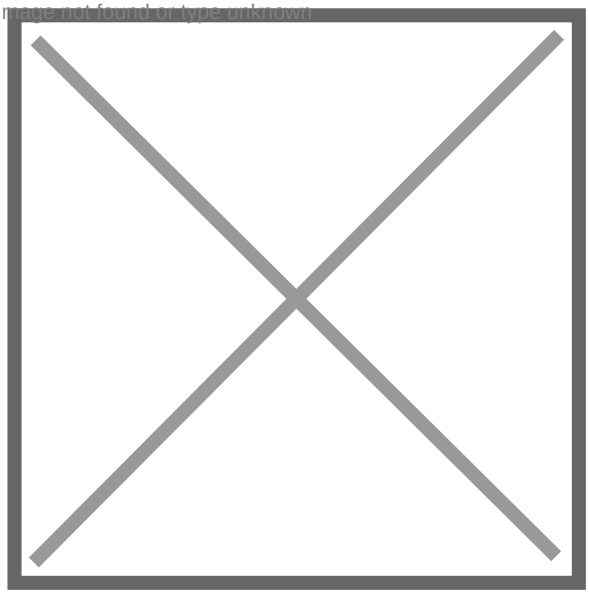

Un chèque de depot vaut il une réservation ?

Par **SONIC_old**, le **28/11/2007** à **20:30**

Bonjour,

Voilà mon petit soucis. Mon amie s'est renseignée pour une robe de mariée. Elle a flashé sur une robe mais à 28OO euros. Elle n'a pas voulu verser d'accompte sachant qu'elle devait demander a ses parents pour le financement.

La vendeuse lui a dit de faire un chéque de dépot de la totalité et lui a fait signer une facture en précisant "chéque de dépot, vient en décembre 2007". Mon amie devait revenir en décembre si la vente se faisait.

Or ses parents ne sont pa d'accord. On a voulu récuperer le chéque de dépot mais la responsable ne veut rien entendre. Elle nous a dit que l'accord et ferme et définitif.

Nous n'avons pas les moyens de payer cette robe.

Quels sont nos recours? Un chéque de dépot faut il une réservation feme?

Je tiens a préciser qu'aucun bon de commande n'a été rédigé, juste une facture.

Je vous remercie par avance

Jérôme

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés